

Garantie Fabricant SanDisk pour les pays autres que l'Europe, le Moyen Orient et l'Afrique

SanDisk garantit à l'utilisateur final que ce produit, à l'exception du contenu et des programmes fournis sur ou avec le produit, est exempt de défaut significatif de fabrication, est conforme aux spécifications du produit publiées par SanDisk et est adapté à un usage normal pendant la Période de Garantie spécifiée dans le tableau et débutant au jour d'achat sous réserve que le produit ait été légalement mis sur le marché.

Pour formuler une demande en garantie, veuillez contacter SanDisk au numéro de téléphone dans le tableau ou à l'adresse support@SanDisk.com durant la Période de Garantie en fournissant une preuve d'achat (montrant la date et le lieu d'achat, ainsi que le nom du revendeur), le nom du produit, son type et son numéro de série. Vous pourrez retourner le produit après avoir obtenu au préalable un Numéro d'Autorisation de Retour de Matériel et suivi les autres lignes directrices listées. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à www.sandisk.com et sélectionnez « support ».

SanDisk pourra réparer le produit ou vous fournir un produit équivalent ou, si le produit ne peut être réparé ou remplacé, vous rembourser le prix d'achat. SanDisk ne sera en aucun cas responsable des dommages indirects ou par ricochet (incluant les pertes de données), les dommages causés par un usage impropre (incluant l'usage avec des appareils non compatibles et tout usage non conforme aux instructions), une installation impropre, une réparation par un non professionnel, une modification ou un accident. Cela constitue toute la responsabilité de SanDisk qui ne pourra en aucun cas excéder le prix payé pour le produit, complété des frais nécessaires que vous avez engagés pour formuler la demande en garantie. Les produits SanDisk ne doivent pas être utilisés dans des applications où un dysfonctionnement pourrait causer des blessures ou porter atteinte à la vie, tels que les systèmes de maintien en vie.

SanDisk exclut toute garantie expresse ou légale dans la mesure où une telle exclusion est autorisée par la loi. Si SanDisk ne pourrait se dégager d'une garantie légale au titre de la loi applicable, alors, dans la mesure du possible, la durée de ces garanties légales sera limitée à la durée de la garantie expresse. La durée de garantie d'un produit remplacé correspond à la durée restante de la Période de Garantie de votre produit d'origine.

Les loi nationales, fédérales et locales peuvent vous conférer d'autres droits qui ne sont pas affectés par la présente garantie.